



5 C.

RÉDACTION, ADMINISTRATION & ANNONCES
16, Rue du Croissant, Paris

Tout ce qui concerne l'Administration du journal doit être adressé à l'Administrateur.

TELEPHONE : 102-69

Directeur Politique :

JEAN JAURÈS

ABONNEMENTS

Paris, Seine et Seine-et-Oise	18 fr.	24 fr.	31 fr.
Département	9 fr.	10 fr. 50	16 fr. 50
Étranger	4 fr. 50	5 fr. 25	9 fr.
Un An	1 fr. 50	4 fr. 75	

5 C.

Les Abonnements sont reçus SANS FRAIS dans tous les Bureaux de Poste.

AU DEHORS

Les chances de guerre semblent diminuer tous les jours en Orient ; et c'est de quoi il faut se féliciter tout d'abord. La Russie a fait savoir à l'Autriche qu'elle reconnaissait l'annexion de la Bosnie et de l'Herzégovine. Et dans la question serbe une entente de l'Autriche et de l'Angleterre paraît probable et prochaine. Quand tous ces accords seront conclus, quand la détente sera certaine, il restera aux socialistes d'Autriche-Hongrie, qui ont multiplié ces jours derniers les efforts en faveur de la paix, à recommencer leur lutte généreuse pour assurer aux peuples de Bosnie et d'Herzégovine de larges garanties constitutionnelles. C'est par là, et non par les rivalités des diplomates et des dynasties, que sera sauvé tout ce qui peut être sauvé encore du droit des nations dans une Europe brutale et anarchique.

Par malheur, il semble que le règlement provisoirement pacifique de l'affaire des Balkans laissera dans bien des esprits des aigreurs et des ressentiments. Par sa sottise outrecoquande et par sa fourberie, M. Isvolsky, a fourni aux peuples germaniques ou du moins à la diplomatie germanique, l'occasion d'un succès dont l'amour-propre des chauvins slaves souffre cruellement. C'était folie à M. Isvolsky, dans l'état de faiblesse de la Russie, de chicaner l'Autriche au sujet de la Bosnie et de l'Herzégovine. Et il en avait d'autant moins le droit qu'il était entré un moment dans le jeu de M. d'Arenthol. En excitant les Serbes, qu'il ne pouvait pas soutenir jusqu'au bout, il commettait un double crime : contre la paix de l'Europe et contre la Serbie elle-même. Le peuple serbe voit maintenant ce qu'il en coûte de se confier en la diplomatie de son Roi. Devant la résistance de l'Autriche, soutenue par l'Allemagne, la Russie vient de capituler.

Et dans la presse russe les clamours chauvins d'indignation s'élèvent. Il y a des journaux qui vont jusqu'à dire que la Russie meurtrière, humiliée, serait tenue désormais, comme la France, de faire de « la revanche » le fond de sa politique. Propos insensés auxquels le *Times* a bien tort de faire écho ! Ce n'est pas cette conclusion que les peuples tireront des événements. Ils y verraient une preuve nouvelle qu'ils doivent veiller avec une activité croissante au maintien de la paix et de la civilisation. C'est une Europe nouvelle qu'il faut préparer, par l'élargissement de tous les systèmes d'alliances, par le développement des garanties de liberté et de démocratie au profit de tous les peuples ou fragments de peuples qui ont pâti des violences de la conquête.

La crise intérieure lente mais profonde qui travaille l'Allemagne permettra sans doute à la démocratie socialiste et au libéralisme vraiment démocratique de développer leur influence dans l'empire allemand. Un accord franco-allemand sérieux et noble deviendra possible. C'est à préparer cette grande œuvre, non à consoler pour des aventures prochaines les revanches russes et les revanches françaises, que doivent s'employer les hommes qui ont le souci de la paix et du progrès humain et quelque étendue dans l'esprit.

Je crois que dans l'affaire des Balkans, la diplomatie de M. Pichon a été prudente et conciliante. Et il a bien tort de s'émouvoir des attaques d'une partie de la presse européenne qui lui reproche de ne pas être entré assez violemment dans le jeu insensé de M. Isvolsky et d'avoir cherché à amortir le choc des forces germaniques et des forces slaves. Ce n'est pas là qu'est sa faute. Elle est dans la timidité, dans l'empirisme d'une politique extérieure qui s'interdit les grandes audaces de paix ; les grands desseins de conciliation définitive.

Elle est aussi dans une déplorable hantise de ce Maroc où le gouvernement français recommence les sottises. Nous recommencerons aussi à mettre la France en garde.

JEAN JAURÈS.

Notre Nouveau Feuilleton

Les lecteurs de l'Humanité ont certainement remarqué, entre toutes, les nouvelles d'Yves Lefebvre : fortes, puissantes, en un style inflexible, elles évoquent de magnifiques tableaux des époques disparues.

Le Moyen Âge, avec sa chevalerie, dont l'histoire est un entremêlement heurté et confus de noblesse et de violence, de courage et de crimes, d'héroïsme et de lâchetés, devait tenter Yves Le Fèvre ? Il a donc écrit

LES RÉDOUX

Nous en commençons aujourd'hui la publication en troisième page.

EN QUATRIÈME PAGE : LECTURES POUR TOUS, par G. Rouanet.

LA GRÈVE DES BOUTONNIERS DE L'OISE

Fortunes Industrielles

Misère de Travailleurs

DIMINUTION CONSTANTE DES SALAIRES



LES SOUPES COMMUNISTES A LORMAISONS

(De notre envoyé spécial)

Méru, 28 mars, 11 heures matin. — Le mouvement des boutonniers de l'Oise, non pas basé sur une question de revendications, mais simplement sur une question de défense contre une tentative de diminution de salaires par des patrons, dont quelques-uns ont acquis des millions par une exploitation éhontée, mérite d'être et de fixer l'attention non seulement du prolétariat organisé tout entier, mais encore de tout ce que la France compte d'hommes à la conscience large et véritablement imbue de sentiments d'humanité.

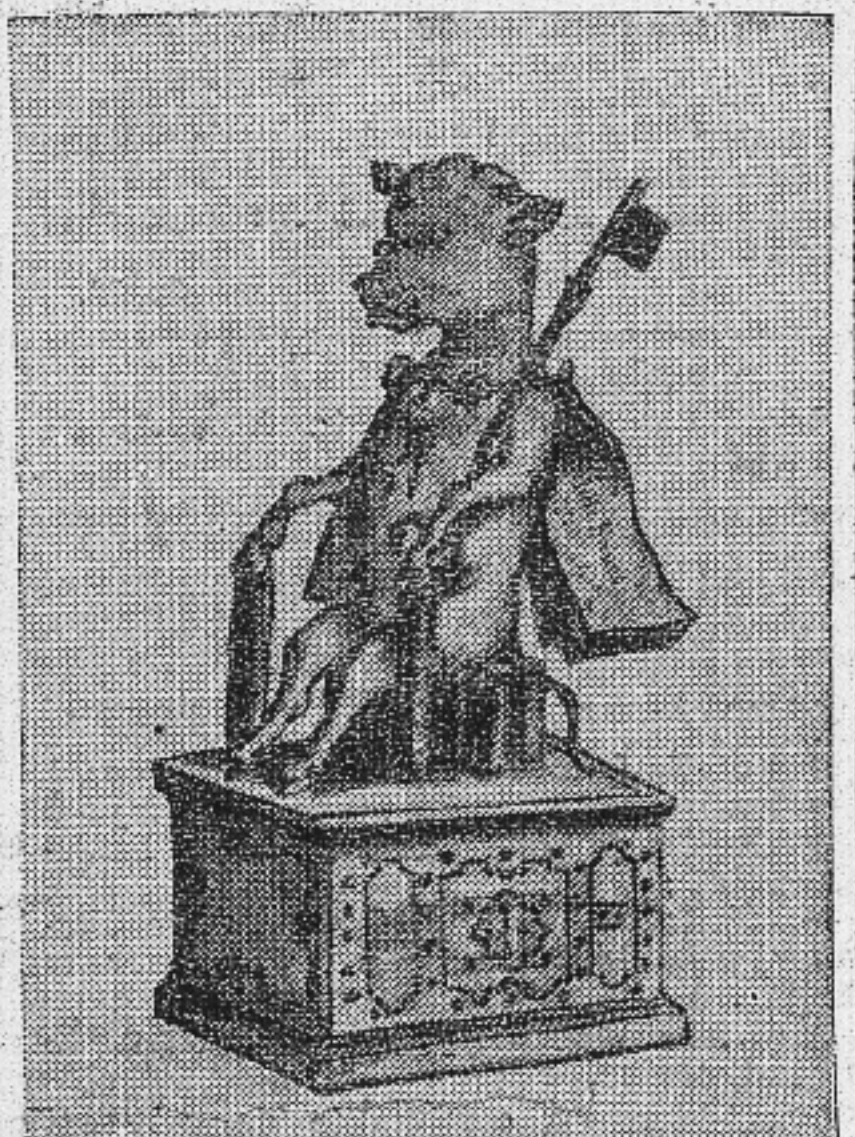
Avant d'aborder les motifs réels de la grève qui se poursuit depuis près d'un mois dans toute la contrée de Méru, Andeville, Lormaisons, St-Crépin, Val d'Améville, Fresneau, etc., disons quelques mots sur l'industrie de la tableterie, dont le bouton est une spécialité importante.

La tableterie comprend les travaux en nacre, os, ivoire, bois des îles, au moyen desquels des milliers de travailleurs fabriquent des porte-monnaies, manches de couteau, porte-plumes, coupe-papiers, etc., tous objets qui font l'orgueil de toutes les classes de la société, du gros bourgeois du bureaucrate jusqu'à l'humble prolétarien.

Des millions de boutons de nacre sortent également de toutes les usines de la contrée si riante de l'Oise, aux routes blanches semées de ci, de là, dans ses vallons et sur ses cotéaux boisés, de demeures primitives édifiées comme une provocation constante aux travailleurs exploités et misérables par un patronat égoïste et arrogant.

C'est cette dernière catégorie qui, seule, est en grève à l'heure actuelle et comprend environ 12.000 ouvrières ou ouvriers travaillant soit à domicile soit dans les usines capitalistes.

Le nombre des patrons de cette spécialité est d'environ 42, gros et moyens, réunis dans une chambre syndicale présidée par M. Marchand-Hébert, maire d'Andeville, millionnaire occupant environ 800 ouvriers dans cette dernière localité, et plusieurs centaines à Hermies (Nord), et Hesouville, celui surnommé, en raison de sa mé-



Le roi des « trusteurs » boutonniers

chanceté bien connue, à la Hyène », et à qui un artiste éventailliste, M. Emile Douvain vient de dédier une carte postale sensationnelle, avec cette légende : « La hyène féroce, au rictus atroce, Marchant, rampant dans l'ombre, donne peur au grand nombre ».

A ceux-là, il faut encore ajouter environ 25 petits patrons non syndiqués. Dans les premiers, il est bon de faire connaître que la grosse majorité sont d'anciens ouvriers ou fils d'ouvriers qui ne se souviennent ou ne veulent plus se souvenir de leur origine.

De curieuses histoires courent même dans le pays sur les débuts de certains, passés maîtres en exploitation de leurs anciens camarades.

On en cite qui, alors que les paroisses de leur porte-monnaie se touchaient, n'hésitaient pas à faire mendier les « copains », et partageaient ensuite avec eux. Et quel qu'un qui chercherait bien l'origine de la fortune d'aucuns, se rendrait vite compte

par quels procédés ils ont réussi à l'édifier.

Mais arrêtons-là cette petite parenthèse, et n'insistons pas, tout le monde étant, dans la contrée de Méru, bien fixé sur ce point. Et puis d'ailleurs, il n'est pas, chacun le sait, dans notre tempérament d'être « rosse ».

Comment l'on fait fortune

L'industrie du bouton de nacre dans l'Oise date de plusieurs siècles, mais longtemps la fabrication ne fut faite qu'à domicile. Chacun possédait alors son tour à pédale, et l'on comptait bien peu d'ateliers occupant plusieurs ouvriers.

Il y a vingt ans environ que, par suite de la transformation du matériel, fut installée la force motrice et que furent construites les premières des usines qui existent actuellement.

Pendant quelques années, tout marcha cahin-caha, bien plus mal que bien pour l'ouvrier, mais enfin, peu habitué encore aux travaux d'usines et la vie étant moins chère, il se contenta de sa situation avec l'espoir de jours meilleurs. Le patron, lui, commençait déjà sa petite pelote.

Il y a quinze ans, fit alors son apparition une nouvelle matière, le « trocas », de beaucoup meilleur marché que la « nacre », et remplaçant en apparence, quant à la couleur, cette dernière, grâce à un bain oxygéné. On se rendra compte du bon qui durent faire les patrons, lorsque l'on saura que le « trocas » ne vaut que 65 centimes le kilo, alors que la « nacre » vaut de 3 à 6 francs suivant la qualité.

Où aurait pu croire que dans des conditions semblables, les salaires auraient subi de leur côté une progression sinon proportionnelle, tout au moins appréciable. Il n'en fut rien cependant.

Les patrons, eux, firent des bénéfices scandaleux. Ils purent inonder tout le pays de châteaux et de parcs magnifiques. Quant aux ouvriers, ils n'eurent pour tout profit que la tuberculose et une mauvaise santé générale qui fait — grâce à la poussière inhérente à leur métier qui, chaque jour, envahit leurs broches — des vieillards d'hommes de 40 à 45 ans.

La rapacité patronale, grâce peut-être bien aussi à la venlerie ouvrière, alla même plus loin. Les salaires furent diminués dans des proportions considérables.

Qu'on en juge par le tableau comparatif ci-dessous.

	4 lignes	5 lignes	6 lignes				
1900	1903	1906	1909				
Rondelles (9 ranges)	25	15	20	22	18	25	25
Plaques	55	30	30	55	40	—	—
Côtes	60	55	40	70	60	—	—
Écrusés	5	3,5	9	5	3,5	10	6
Méchaux	23	10	12	22	14	30	25

Malgré ces diminutions successives, qui mettaient les ouvriers dans l'impossibilité de vivre, il était à craindre que les patrons imposassent encore ces tarifs longtemps. Il fallut une manœuvre inqualifiable de ces derniers pour qu'enfin les travailleurs, voyant clair, sortent de leur torpeur.

Cette manœuvre, nous la dénoncerons demain.

LA SITUATION

Andeville, 2 heures après-midi. — Ainsi que je le prévoyais hier, l'attitude provocante de certains patrons, presque tous maires de communes, qui font appel à la gendarmerie et la troupe, a déchaîné la colère des grévistes.

Des manifestations ont eu lieu hier, dans la soirée, devant la plupart des usines de Méru et d'Andeville.

Si l'on considère que, pendant vingt-cinq jours, alors qu'il n'y avait pas de gendarmes, tout s'est passé dans le plus grand calme, on peut s'étonner de l'attitude du patronat et en conclure qu'il cherche un affaire dans le but de mettre les grévistes en mauvaise posture et lui retirer les sympathies de la population et des commerçants.

Il n'y réussira pas.

Pierre TESCHE.

(Voir la suite en 2^e page)

PARTI SOCIALISTE

Réunion du Bureau et du Comité de rédaction du Socialiste aujourd'hui lundi, 29 mars, à 4 heures de l'après-midi, au siège.

Le secrétaire : Louis DUBREUIL.

FIN DE GRÈVE

Les agents des P. T. T. n'ont tenu hier aucune réunion en dehors de celles organisées aux différentes permanences, où, du reste, le nombre des visiteurs a été relativement restreint.

Seuls, les membres de la corporation des ouvriers des lignes se sont réunis dans la matinée dans la grande salle de la Bourse du Travail, sous la présidence du camarade Pauron, secrétaire général de la corporation.

Pauron a rendu compte de la démarche faite samedi soir par la délégation des agents des P. T. T. auprès du ministre des Travaux publics. Puis, l'ordre du jour suivant a été voté.

Le Conseil syndical des ouvriers et parties similaires des P. T. T., comprenant les délégués de Paris et de la province, donne plein pouvoir à son bureau au sujet de l'enquête visant les faits criminels de Fontainebleau ainsi que les faits particuliers de sabotage de Chartres et de Longueval.

Décide la reprise des relations entre le syndicat et le ministère des Travaux publics des P. T. T. La délégation du bureau est chargée de demander audience à M. Barthelemy à qui elle présentera les revendications de tout le personnel ouvrier.

Le comité de grève devient comité d'information ; il centralisera tous les faits de grève qui seront soumis à la commission d'arbitrage.

A l'A. G., le comité de grève a reçu ce matin un télégramme de félicitations venu de Belgique et qui est ainsi conçu :

Les fonctionnaires et ouvriers de l'Etat belge, réunis en assemblée publique, applaudissent à la brillante victoire de leurs collègues français ; partisans convaincus de la solidarité professionnelle, ils sont d'avis que les associations des agents de l'Etat doivent collaborer à la bonne gestion des services publics, pour éviter l'arbitraire et l'injustice. Vive l'Internationale des cheministes, postiers et télégraphistes.

Al. Gielen, président du meeting.

A midi, les permanences ont été dissoutes. Seul, le Comité de grève, transformé en Comité d'information et de vigilance, se tient prêt à siéger à la première alerte.

PÉRAULT

Les ouvriers parisiens sont allés porter hier sur la tombe d'Henri Pérault, l'hommage de leur pieux souvenir. Il y a un an, jour pour jour, que sous le clair soleil d'un dimanche printanier, vingt-cinq mille travailleurs marchèrent derrière le cercueil de celui qui avait siement donné sa vie pour eux.

Pérault fut de ces hommes dont le cœur et la raison ne savent pas feindre et dont la conviction entraîne celle d'autrui. Soldat au 2^e zouaves, le spectacle d'une injustice révolta ses dix-huit ans ; il protesta, il injuria un gradé. Deux ans de travaux publics infligés par le conseil de guerre sans sa punition. Le bague militaire, qui dompte les plus résolus, n'a pas raison de son énergie. C'est un révolté conscient, calme et volontaire que l'armée rend à la vie civile. Partout où il passera, des compagnons de labeur redresseront l'échine et réclameront une part plus large de bien-être et de liberté.

En 1905, il est à Paris. Le syndicat, où les terrassiers se comptent par poignées, est trop faible pour entreprendre l'indispensable combat contre des adversaires gigantesques : les entrepreneurs du Métropolitain. Pérault et ses collaborateurs commencent la bataille des ouvriers qui n'ont rien contre les entrepreneurs qui ont tout : les millions, les influences ; l'indignité administrative. Les journées sont longues, les salaires sont bas ; le prix de série de 1882, établi d'accord avec la Ville de Paris ne sont pas payés aux terrassiers.

Le cahier des charges prévoit une indemnité de un franc par jour en faveur des ouvriers occupés à des travaux insalubres ou dangereux. Cette indemnité ne leur est pas versée. Méthodiquement, chantier par chantier, entreprise par entreprise, Pérault organise la grève pour l'obtention des salaires dus.

Sur les chantiers du Métropolitain, les ouvriers sont surmenés par l'obligation de faire, en dix heures, un travail qui en exigeait quinze ; les accidents sont quotidiens. Pourquoi imposer pareille hâte dans l'exécution des travaux ? Pour en activer l'achèvement, les entrepreneurs touchent une prime de cinq cents francs par journée d'avance.

Pérault et ses camarades : Pichon, Mathis, Servan et Chaпон dénoncent au conseil municipal les malfaçons, conséquences d'une telle méthode.

Mais en quel tourbillon s'écoule alors la vie de Pérault ! Debout à cinq heures du matin, pour assister à l'embauchage, la matinée passée à la Bourse du Travail ou sur les chantiers, l'après-midi au conseil des prudhommes, dans les justices de Paix où il défend ses camarades en conflit, le soir aux travaux des commissions ou aux réunions de propagande, Pérault rentre chez lui à minuit passé, souvent plus tard.

Homme d'action, Pérault n'aime point les bavards. Il parlait peu. Quand un camarade lui dispensait de longues explications, il l'interrompait par des questions brèves et précises : « Où travailles-tu ? Quand vient ton affaire ? Demain, deux heures, aux Prudhommes ? J'y serai ».

Sa gaieté narquoise s'amusait aux dépens de patrons qui rendaient gorge sans éléance.

Son cœur était fiévreusement pitoyable et bon. Une nuit que la réunion — où un arriéré de prime avait été payé aux terrassiers — s'était terminée fort tard, il avisa un petit aide de quinze ans qui s'apprêtait à remonter, seul, vers Grenelle : « Quoi, petit gars, tu t'en retournes de la place de la République à Grenelle, les poches pleines d'argent ? C'est imprudent ; je vais t'accompagner ». Et il l'accompagna, traversant tout Paris, et il rentra chez lui, rue Saint-Maur, à trois heures du matin. Voilà qui fut Pérault ! Sa vertu était bien celle dont parle Pascal, qui ne se mesure pas seulement dans les efforts, mais dans les actes ordinaires de la vie...

Léon et Maurice BONNEFF.

AVANT SAINT-ÉTIENNE

Le 8^e Congrès de la Fédération de la Seine

LE PROGRAMME AGRAIRE DU PARTI



LA SORTIE DU CONGRES

Le huitième Congrès de la Fédération de la Seine s'est tenu hier dans la grande salle de l'Égalitaire, rue de Sambre-et-Meuse. Il a pris une importance toute particulière car il s'agissait d'examiner l'ordre du jour du prochain congrès de Saint-Étienne.

Le bureau est ainsi composé : président Fiancetti, assesseurs Duvernoy et Besombes, secrétaires Beuchard et Cherrier. Après avoir, à la suite d'une discussion assez vive, renvoyé à la séance de l'après-midi l'examen du cas Rozier, le Congrès décide qu'avant d'aborder la question de la propagande agricole, il fixera sur quelles bases il doit établir la désignation proportionnelle de ses délégués.

Les bases d'une représentation proportionnelle.

De nombreux orateurs prennent la parole et bien qu'on ait invité chacun d'eux à ne parler que trois minutes, la discussion dure plus d'une heure.

Vaillant, au nom de la 20^e section, demande que les délégués soient choisis au scrutin de liste. Il voit dans ce mode de votation un moyen de maintenir l'harmonie qui a existé à Toulouse entre les diverses tendances.

Lafont (13^e) préconise le vote au bulletin secret et dit que c'est sur la question agraire que doit porter la représentation proportionnelle de la fédération au Congrès national.

Kocustko (18^e) combat cette façon de voter. A son avis, la question la plus importante est la méthode et la tactique électorale du Parti. C'est sur ce terrain qu'on doit faire le choix des délégués.

Dubreuil (12^e) dit que la proposition Vaillant serait la meilleure, mais qu'elle lui paraît momentanément inapplicable. Le but essentiel du Congrès de Saint-Étienne est d'étudier les meilleurs moyens qui permettront de faire pénétrer l'idée socialiste près des travailleurs de la terre. Cette grosse question suffira à la tâche du Congrès. Quant à la question électorale, il est prématuré d'examiner des modifications car d'ici les élections générales, le mode de votation peut être modifié par le Parlement.

Vaillant se rallie à la représentation proportionnelle telle que la préconise Dubreuil. Il voit dans la propagande agraire une question d'ordre capital dont l'avenir du Parti dépend.

Aubriot (15^e) est également partisan de la représentation basée sur la question agraire.

Lejeune (5^e), Musy (16^e), Montagne (4^e), Cheradame (10^e), Caffin (6^e), Varcias (19^e), Pelletier (18^e), Gadschill (10^e), se déclarent partisans de la représentation des délégués sur la question électorale.

Tarpin (12^e), Boulet (5^e), Cambier (5^e), Guillot (Lilas) parlent en faveur de la représentation proportionnelle des délégués selon leur opinion sur la question agraire.

La discussion étant close, on vote par mandat. Par 141 voix contre 140, il est décidé que la représentation proportionnelle des délégués se fera sur la question électorale.

SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI

Le citoyen Reisz préside. Seyrat est nommé assesseur.

Le rapport du Conseil National paru dans le Socialiste est adopté après explication de Leesens, Beuchard et Dubreuil.

A propos du rapport du groupe socialiste au Parlement, un incident est soulevé.

Une demande de contrôle.

Delhay (5^e) demande qu'un blâme soit voté aux députés qui se sont abstenus dans le vote de l'ordre du jour Reinach, refusant le droit de grève aux fonctionnaires.

Edgar Louquet, Beuchard, Grados, Leesens, la citoyenne Roussel, Varcias, Chastenet, Bachmann, Montagne, Selaguet, etc. parlent dans le même sens. Les uns demandent le blâme, les autres l'exclusion.

Voisin, Dubreuil, Vaillant fournissent des explications au sujet du vote émis par les députés incriminés. Quelques jours plus tard, ces mêmes députés votèrent contre l'ordre du jour Dumont, réprochant également la grève des fonctionnaires. Leur second vote rectifie donc le premier.

Finalement, après lecture par Beuchard

des articles des statuts relatifs aux demandes de contrôle, la motion suivante, déposée par la 5^e, est votée à la majorité.

La Fédération dépose une demande de contrôle contre Brousse, Varenne, Breton, pour leur vote dans l'ordre du jour Reinach et s'associe à la manifestation faite par le Groupe socialiste parlementaire sur l'ordre du jour Dumont, en dehors des combinaisons de politique ministérielle en faveur du droit de grève des fonctionnaires.

Après une suspension de séance de 10 minutes, la séance est reprise. Aubriot préside.

A propos de la question de demande de contrôle déposée contre trois députés, le citoyen Jean Varenne (18^e) demande à fournir des explications sur le vote de son frère.

Il lit un article de l'*Ami du Peuple*, dans lequel A. Varenne donne les raisons qui militent en faveur de son vote, qui n'a d'autre sens dans la pensée de son auteur que de ne pas donner aux postiers la qualité de fonctionnaires dans leur intérêt même.

Jean Varenne attire l'attention du Congrès sur les conséquences d'une mesure quelconque à l'égard du député du Puy-de-Dôme, qui est avant tout un élu discipliné, profondément attaché et à la doctrine du Parti et à l'aideur de la lutte de tous les jours.

Sembat, dont on a plusieurs fois prononcé le nom au cours du débat, tient à renseigner le Congrès. Il rappelle que tout son discours prononcé à la Chambre, à l'occasion de la grève des postiers, concluait au droit de grève pour les fonctionnaires. Dans une interruption, pendant le discours de M. Dumont, il a également affirmé nettement ce droit. Son abstention



Vaillant et Groussier quittent la salle de l'Égalitaire.

portée à l'Officiel ne pouvait donc être qu'une erreur qu'il a d'ailleurs rectifiée dès qu'il en a eu connaissance. Sembat demande, au sujet de la demande de contrôle déposée, que le Congrès national soit invité à ouvrir une enquête sans préjuger de la sanction à intervenir.

Au contraire, plusieurs sections (la 2^e entre autres) demandent l'exclusion. Le Congrès entendue. On vote par mandat. Par 156 voix contre 136 et 5 abstentions, la demande de contrôle, sans préjuger des sanctions à intervenir, est votée.

Exclusion du citoyen Rozier.

Le matin, il avait été décidé qu'avant de se prononcer sur le cas Rozier (la Fédération de la Seine avait averti antérieurement le groupe socialiste parlementaire qu'elle ne considérerait plus cet élu comme un de ses membres, par suite du non paiement de ses cotisations de militant) l'intéressé serait entendu.

Le citoyen Rozier ne s'étant pas présenté, le Congrès décide de passer au vote sans nouvelle discussion.

Par 281 mandats contre 5 et 6 abstentions, le Congrès prononce l'exclusion du citoyen Rozier, sous bénéfice d'appel de vant le Congrès national.

Maurice BERTRE.

(Voir la suite en 3^e page)